



1, rue du Général Leclerc
77400 POMPONNE
Tel. : 01 60 07 78 22
mairie@pomponne.org

Mesdames et Messieurs les Membres
du Conseil Municipal

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution des articles L.2121-7 – L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

J'ai le plaisir de vous informer que la prochaine séance du Conseil Municipal se déroulera le :

Mercredi 29 avril 2026
à 19 h 00
Salle 1 dites des mariages

ORDRE DU JOUR :

Appel des Présents - Désignation du secrétaire de séance
Approbation des procès-verbaux des conseils municipaux du 15 décembre 2025, du 6 février 2026, du 22 mars 2026 et du 31 mars 2026

ACTUALITÉS

INTERCOMMUNALITE

- 1- Représentant au sein du SMAEP
- 2- Représentant au sein du SIAM
- 3- Représentant au sein de l'office du Tourisme de Marne et Gondoire
- 4- Représentant au sein de la CLECT
- 5- Représentant au sein de la SPLA
- 6- Représentant au sein du SIETREM

ADMINISTRATION GENERALE

- 7- Composition des commissions municipales

FINANCES

- 8- Budget primitif 2026
- 9- Vote du taux d'imposition
- 10- Fongibilité des crédits
- 11- Provision pour créances irrécouvrables et douteuses
- 12- Admission en non-valeur et créances éteintes

RESSOURCES HUMAINES

- 13- Ouverture d'un poste d'ATSEM

COMMUNICATION AU CONSEIL :

- 14- Décisions du Maire prises dans le cadre de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.

Informations diverses :

QUESTIONS DIVERSES

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes salutations les meilleures.



Le Maire,

Arnaud BRUNET